

# DROIT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

## Séminaire de spécialité

### ENSEIGNANT·E·S :

#### **Camille Morio**

Docteure en droit public et maîtresse de conférences à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, je suis spécialisée en droit de la démocratie participative locale. <https://www.linkedin.com/in/camille-morio-80386ba0/>

### DESCRIPTION GÉNÉRALE DU COURS :

Le cours de droit des collectivités territoriales est un cours de droit public, qui peut s'analyser sur le plan universitaire et pédagogique comme un cours de droit constitutionnel et de droit administratif spécialisé consacré à l'encadrement juridique de l'activité des différentes collectivités locales décentralisées. Cette problématique n'est pas inconnue des étudiants de 4<sup>ème</sup> année dans la mesure où le cours de droit administratif de 2<sup>ème</sup> année comprend normalement un chapitre consacré aux organes décentralisés de l'Etat. Le présent cours est un approfondissement et un dépassement de ces questions.

Ce cours est en effet fondamental sur le plan pratique, tant il est vrai que les collectivités territoriales sont omniprésentes dans l'activité quotidienne, cet aspect étant en développement continu depuis des années. L'actualité est par ailleurs forte. Pour les juristes de droit public surtout, ce cours constitue en pratique un élément fondamental de l'activité sur le territoire, et il s'avère particulièrement utile dans la perspective éventuelle de passer certains concours de la fonction publique.

## OBJECTIFS VISÉS ET COMPÉTENCES ACQUISES AVEC CET ENSEIGNEMENT :

- **Savoir** : compétences techniques en droit :
  - maîtrise des grands concepts du droit des collectivités territoriales (décentralisation, déconcentration, collectivité territoriale, établissement public de coopération intercommunale,...)
  - bon niveau de connaissance du paysage institutionnel local et des compétences de chaque échelon territorial
  - bon niveau de connaissance du fonctionnement institutionnel de chaque échelon territorial (démocratie représentative et démocratie participative)
- **Savoir-faire** :
  - compétences spécifiques : principalement rédaction juridique (maîtriser le langage juridique) ; accessoirement recherche juridique (maîtriser les outils de recherche documentaire)
  - compétences transversales : analyse critique ; esprit de synthèse ; structurer un écrit ; répondre à des exigences éditoriales ; mise en forme d'un document court
- **Savoir être** :
  - ponctualité
  - capacité d'initiative, individuelle et / ou collective
  - respect des échéances
  - savoir se comporter en professionnel.les vis-à-vis de l'extérieur (cf travail avec les Surligneurs)

**Année** : 2021-2022

**Année du diplôme** : 4

**Cycle ou semestre** : 2

**ECTS** : 5

**Nombre d'heures de référence enseignant** : 24

**Modalité pédagogique principale** :  Présentiel  Distanciel

**Horaires du cours** :

Mercredi 09h00-12h00